

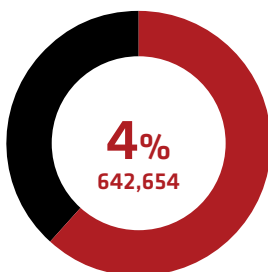


Mapping de l'engagement de la diaspora SENEGAL

Faits et chiffres

Émigration

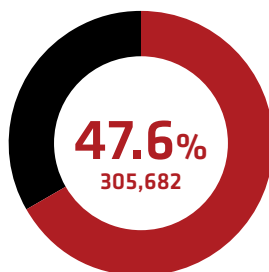
% d'émigrants dans la population totale



♂ 61.7%
♀ 38.3%



Nombre d'émigrants dans l'UE



♂ 66.8%
♀ 33.2%



% des transferts de fonds dans le produit intérieur brut total : **9.8%**
Transferts de fonds (en millions de dollars US) : **2,500**



Principaux pays de destination

Gambie	132,518
France	129,790
Italie	103,744
Espagne	51,789
États-Unis	45,695



Droits politiques



Double nationalité¹



Droit de vote aux élections nationales pour les citoyens résidant à l'étranger²



Vote depuis l'étranger :³

Dans les ambassades/consulats



Terminologie : Le Sénégal désigne sa diaspora sous le nom de "Sénégalais de l'extérieur". Le terme "diaspora" est également utilisé dans certains documents officiels, par exemple en ce qui concerne la promotion des investissements.

1 Voir la loi n° 61-70 du 7 mars 1961, Code de la nationalité sénégalaise : <http://www.servicepublic.gouv.sn/assets/textes/T-nationalite-senegalaise.pdf> ; ainsi que les amendements de 2013 : <http://www.jo.gouv.sn/spip.php?article9794> . Si la double nationalité n'est techniquement pas reconnue, les citoyens sénégalais ne perdent pas automatiquement leur nationalité s'ils l'acquièrent dans un autre État.

2 Version anglaise du texte intégral de la Constitution de 2001 (modifiée en 2016) : https://www.constituteproject.org/constitution/Senegal_2016.pdf?lang=en Voir aussi <https://aceproject.org/ace-ar/topics/va/country-case-studies/senegal-a-significant-external-electorate>.

3 Ibid.

La Lettre de politique sectorielle des Sénégalais de l'Extérieur



La Lettre de politique sectorielle des Sénégalais de l'Extérieur a été publiée en 2006 par le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur et révisée en 2011. Ses objectifs sont les suivants : assurer une bonne gestion des flux migratoires ; → assurer la protection sociale, sanitaire et juridique des Sénégalais résidant à l'étranger ; promouvoir les Sénégalais de l'extérieur ; et renforcer les structures d'appui institutionnel.⁴

Aperçu du cadre politique et législatif



- 1975** ● **La loi 75-33⁵** stipule que les droits des travailleurs migrants sénégalais en France sont protégés par une convention sur les questions de sécurité sociale signée entre le Sénégal et la France le 5 mars 1960 (renégociée le 29 mars 1974 et par la loi 75-33 du 3 mars 1974).
- 2012** ● **La Stratégie nationale de développement économique et social 2013-2017⁶** comprend un certain nombre de priorités pour stimuler la coopération économique, permettre l'intégration régionale et faciliter la participation des Sénégalais à l'étranger. Ces priorités comprennent le développement d'une diplomatie économique proactive, l'approfondissement de l'intégration régionale, l'élimination des obstacles à la libre circulation des personnes et la participation des Sénégalais de l'étranger aux efforts de développement national, en popularisant les possibilités d'investissement de la diaspora, l'amélioration de la gestion des données sur la migration de la diaspora, ainsi que la promotion du transfert des connaissances et du savoir-faire de la diaspora.⁷
- 2014** ● **Le Plan Sénégal Emergent 2014-2035 (PSE)⁸** établit les priorités de développement du Président du Sénégal.⁹ Le plan vise notamment à renforcer la coopération économique, l'intégration régionale et la participation des Sénégalais à l'étranger, avec pour objectif de "développer une diplomatie économique proactive" pour mieux attirer les investissements de la diaspora, le tourisme et le transfert de technologie.^{10,11} A partir des avancées significatives constatées et des besoins sectoriels révélés par les acteurs territoriaux, le Gouvernement, dans la dynamique du Plan Sénégal Emergent (PSE) a élaboré un Programme d'investissements prioritaires (PIP) régional (triennal 2023-2025) articulé autour des seize orientations et décisions que le Chef de l'Etat a retenu, dont l'accompagnement des initiatives socio-économiques et culturelles de la Diaspora originaire de la région).¹²
- 2018** ● **Le projet de Politique nationale de migration du Sénégal (PNMS)¹³** comprend quatre domaines stratégiques, dont le premier - migration, gestion des migrations, économie et emploi - comprend

4 Voir, entre autres, Sorana Toma (2014), Policy and Institutional Frameworks -Senegal Country Report, INTERACTRR2014/16, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI) : Institut universitaire européen, disponible à l'adresse suivante : https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/33213/INTERACT_RR_2014%20_16_.pdf;sequence=1 ; MTM i-Map Volet Migration et Développement - SENEGAL ; West African interests in (EU) migration policy, UNU Policy Brief Number 04 2019, disponible sur : <https://www.ies.be/files/PB-2019-4.pdf>

5 http://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=fr&p_isn=15480&p_count=99377

6 Texte intégral en anglais disponible à l'adresse suivante : <https://extranet.who.int/nutrition/gina/sites/default/files/SEN%202012%20National%20Strategy%20for%20Economic%20and%20Social%20Development%20%28NSESD%29%202013-2017.pdf>

7 Ibid.

8 Texte intégral en français disponible à l'adresse suivante : https://www.sec.gouv.sn/sites/default/files/Plan%20Senegal%20Emergent_0.pdf

9 'Straddling Two Worlds: Highly Skilled Migrants from Senegambia and Switzerland', Migration Policy Institute, March 2017, available at: <https://www.migrationpolicy.org/article/straddling-two-worlds-highly-skilled-migrants-senegambia-and-switzerland>

10 Elle cherche plus particulièrement à atteindre cet objectif en diffusant des opportunités d'investissement productif, en soutenant les initiatives des diasporas, en assurant la protection et le respect de leurs droits et en améliorant la gestion des données sur les migrations.

11 Le plan d'action prioritaire (PAP) 2019-2023 de l'ESP qui y est associé note que pour atteindre les objectifs de l'ESP, le soutien de diverses parties prenantes sera nécessaire, y compris "les contributions dynamiques de la diaspora", bien qu'il ne donne aucun détail sur la manière dont elles seront exploitées. Pour plus d'informations, voir : https://www.sentresor.org/app/uploads/pap2_pse.pdf

12 Conseil des ministres du 28 décembre 2022 | Gouvernement du Sénégal (sec.gouv.sn)

13 République du Sénégal, MEFP, DGPPE, DDCH (2018), Politique Nationale de Migration du Sénégal

des objectifs visant à renforcer la contribution potentielle de la diaspora sénégalaise aux efforts de développement national. Ce document n'a pas encore été formellement adopté par le gouvernement sénégalais, et a été critiqué pour l'accent mis sur la gestion des frontières.¹⁴ Depuis sa validation technique, il y a eu peu d'informations concernant l'adoption du PNMS.

» Tendances

L'approche du Sénégal en matière d'engagement et de gestion de la diaspora peut être caractérisée par trois grandes approches.¹⁵ Premièrement, la mise en place de systèmes et d'institutions pour la gestion et le suivi des Sénégalais de l'étranger, dont la principale est la Direction générale des Sénégalais de l'étranger ou DGSE (voir annexe), qui s'est révélée être un leader régional à cet égard.¹⁶ La seconde consiste à chercher activement à faire participer la diaspora au développement économique du Sénégal, notamment par le biais d'opportunités d'investissement (voir section « Spotlight »). Enfin, elle cherche à attirer la migration de retour des professionnels sénégalais hautement qualifiés de la diaspora.

L'approche du Sénégal en matière d'engagement de la diaspora a mis l'accent sur l'encouragement des investissements de la diaspora, le transfert de technologies et de compétences, et le retour productif de la diaspora.¹⁷ Toutefois, cette approche est basée sur une base "unidirectionnelle" qui ne correspond pas nécessairement aux expériences transnationales de la diaspora sénégalaise et à son désir de retour à court terme et de migration circulaire.¹⁸

» Réalisations

Le Sénégal est fier de son bilan en matière de participation civique et politique de la diaspora. Outre le vote de la diaspora à l'étranger, l'Assemblée nationale consacre 15 de ses 165 sièges parlementaires aux Sénégalais de l'étranger.¹⁹

Le Sénégal a cherché à cibler ses populations de la diaspora en Afrique et dans les pays du Nord à travers ses cadres politiques. Le pays a mis en place une série impressionnante de structures pour soutenir l'engagement de la diaspora et a réussi à exploiter les contributions de la diaspora au niveau local.

Obstacles



- **Capacités institutionnelles :** Bien que la Direction de l'Assistance et de la Promotion des Sénégalais de l'Extérieur (DAPSE) soit l'agence chef de file pour l'engagement des diasporas et qu'elle ait développé une approche structurée de l'engagement des diasporas, le fait que la migration soit un domaine partagé par de nombreux ministères et comités différents peut être une source de confusion et d'inefficacité. La mise en œuvre efficace des politiques d'engagement de la diaspora du Sénégal est entravée par les fréquents changements de personnel et la fluctuation des ressources humaines, financières et logistiques allouées à l'engagement de la diaspora.

14 <http://www.emedia.sn/QUAND-LA-PRIMATURE-DISPARAIT-AVEC-LE-DOCUMENT-DE-POLITIQUE-MIGRATOIRE.html>

15 MTM i-Map Volet Migration et Développement – SENEGAL

16 Communication personnelle, ICMPD avril 2020

17 MIGRATION AU SENEGAL PROFIL NATIONAL 2018, MISE A JOUR 2019, FMM Afrique de l'Ouest / ANSED, disponible sur : https://rodakar.iom.int/sites/default/files/documents/Rapport_PM_5%C3%A9n%C3%A9gal_jan2019.pdf

18 Giulia Sinatti (2019) Migration de retour, esprit d'entreprise et développement : Contraster la perspective de croissance économique de la politique de la diaspora du Sénégal par une approche centrée sur les migrants, *Études africaines*, 78:4

19 <https://www.jeuneafrique.com/389303/politique/senegal-quinze-deputes-de-plus-diaspora/> . Pour que ces nouveaux députés puissent être élus, huit nouvelles circonscriptions ont été créées : deux en Europe, une en Amérique, une en Asie et au Moyen-Orient, et quatre autres en Afrique du Nord, de l'Ouest, centrale et australe. Pour plus d'informations, voir <http://www.assemblee-nationale.sn/deputes-de-l-hemicycle-1-all.xml>

- **L'accès aux informations officielles** sur les politiques de la diaspora est souvent assez limité. La page de la DGSE sur le ministère des affaires étrangères manque actuellement d'informations détaillées.
- **Perceptions de l'approche de la diaspora** : La perception de nombreux membres de la diaspora est que l'approche du gouvernement est à sens unique, conçue pour attirer leurs fonds et leurs compétences, plutôt que de les traiter comme des partenaires dans le développement national. Bien que le Sénégal soit l'un des rares pays à avoir établi des députés de la diaspora à l'Assemblée nationale, des progrès sont encore nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des politiques qui permettent un engagement plus important et équilibré dans un large éventail d'activités.

SPOTLIGHT: Pratiques efficaces



Programme de soutien aux initiatives de solidarité pour le développement – PAISD

CAPITAL HUMAIN
+ DONNÉES

Le PAISD est un mécanisme visant à mobiliser et à soutenir des actions de solidarité et des initiatives économiques de la diaspora sénégalaise en France, en Belgique, en Espagne et en Italie au profit du Sénégal.

Le programme prévoit le financement à hauteur de 80% des activités de développement local menées par les associations de la diaspora au Sénégal. Il mène également des études liées aux possibilités d'investissement et mobilise des compétences hautement qualifiées et des jeunes de la diaspora pour des missions de courte durée au Sénégal dans les domaines de l'éducation, de l'agroalimentaire, de la santé, de l'environnement, des communications et du tourisme.

INVESTISSEMENT

Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais à l'étranger (FAISE)

La FAISE a été créée en juin 2008 et vise à promouvoir les investissements des Sénégalais de l'étranger qui disposent de ressources financières et souhaitent investir dans le développement national du Sénégal. FAISE gère deux fonds : le Fonds des Sénégalais de l'étranger (FSE), qui finance les projets de la diaspora au Sénégal, et le Fonds pour les femmes de la diaspora (FFD), qui promeut l'entrepreneuriat féminin dans les pays d'accueil.

BIENS ET
OBLIGATIONS

The Housing Bank of Senegal (Banque de l'Habitat du Sénégal, BHS) Diaspora Bond

La BHS a encouragé les investissements immobiliers pour la diaspora par le biais de plusieurs actions, principalement en matière de recouvrement, de transferts monétaires et d'accès au crédit.²⁰ Elle a également lancé une obligation de la diaspora dans le but de lever 20 milliards XOF.²¹

DEVELOPPEMENT
LOCAL

Programme mondial OIM-PNUD « Mettre la migration au service du développement durable » (Phase III) 2023

L'objectif global du programme est de tirer parti des avantages du développement et maximiser les effets positifs de la migration pour les communautés d'accueil et d'origine, les migrants et les membres de leurs familles. Le programme espère assurer l'inclusion stratégique des associations de la diaspora et des migrants ainsi que du secteur privé lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'action et des initiatives de développement local.

20 https://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/33213/INTERACT_RR_2014%2016_.pdf;sequence=1

21 <https://www.jeuneafrique.com/778363/economie/senegal-la-banque-de-lhabitat-lance-ses-diaspora-bonds/>. L'opération offre une rémunération de 6,25% par an sur une période de 5 ans. Le prix de l'obligation est de 10 000 XOF. Le remboursement du capital investi sera progressif avec une période de grâce de 2 ans et les intérêts annuels de 6,25% seront payés semestriellement.

Annexe :

Liste des acteurs

Institutions liées à la diaspora

- **Au niveau régional**

Direction des citoyens de l'Union africaine et de la diaspora (AU CIDO) www.au-cido.int

Le Sénégal est membre de l'Union africaine et désigne un point focal diaspora pour représenter le Sénégal dans le cadre des réunions continentales de la Direction des citoyens et de la diaspora de l'Union africaine (CIDO de l'UA).

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) www.ecowas.int

Le Sénégal est membre de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), de l'UEMOA (Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) <http://www.cen-sad.org/>

Le Sénégal est pleinement intégré dans toutes les organisations clés de la communauté internationale. Il est membre de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

- **Institutions nationales**

- Au niveau ministériel

Ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, MAESE
<http://www.diplomatie.gouv.sn/>

Le ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a pour mission de préparer et de mettre en œuvre la politique étrangère du Sénégal définie par le président de la République, ainsi que la gestion et l'accompagnement des Sénégalais de l'étranger.²²

- Au niveau sous-ministériel

Direction Générale D'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur <http://www.diplomatie.gouv.sn/>

La DGSE est l'agence principale pour l'engagement de la diaspora au sein du ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, et travaille à l'élaboration de politiques et de programmes d'engagement de la diaspora. Elle comprend deux directions, la Direction de l'Assistance et de la Promotion des Sénégalais de l'Extérieur (DAPSE), qui se concentre sur l'engagement de la diaspora et la protection sociale de la diaspora, et la Direction de l'Appui à l'Investissement et aux Projets (DAIP) qui se concentre sur le soutien et l'attraction des investissements et des entreprises de la diaspora.²³

22 <https://www.sec.gouv.sn/d%C3%A9cret-n%C2%B0-2019-806-du-17-avril-2019-relatif-aux-attributions-du-secr%C3%A9taire-detat-aupr%C3%A8s-du-ministre>

23 <https://www.sec.gouv.sn/monsieur-amadou-ba>

Programme de soutien aux initiatives de solidarité pour le développement - PAISD <https://paisd.sn/>

Le PAISD, qui relève de la DAPSE, est un mécanisme visant à mobiliser et à soutenir des actions de solidarité et des initiatives économiques de la diaspora sénégalaise en France, en Belgique, en Espagne et en Italie au profit du Sénégal (voir la section "Spotlight" pour plus de détails).

Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais à l'étranger (FAISE) <http://faise.sn/>

FAISE, créé en juin 2008, vise à promouvoir les investissements productifs des Sénégalais de l'étranger qui disposent de ressources financières et qui souhaitent développer des projets au Sénégal (voir la section Spotlight pour plus de détails)

Haut conseil des Sénégalais de l'étranger <https://www.facebook.com/groups/108772815751/>

Organe consultatif soutenant le travail de la DAPSE, le Haut Conseil des Sénégalais de l'étranger est chargé d'initier, de coordonner et de mettre en œuvre les politiques gouvernementales visant à assurer le bien-être des Sénégalais de l'étranger et représente les associations de la diaspora dans le monde entier.

Diaspora organisations in Europe



Association pour le Développement par l'Innovation Sociale au Sénégal (ADISS) France <http://www.adiss.fr/qui-sommes-nous>

Activités de développement

L'ADISS encourage la création d'entreprises à fort impact au Sénégal, en soutenant la conception de projets et la collecte de fonds. Il vise à créer des actions économiques dans le cadre de l'innovation sociale par une plate-forme de collaboration.

DIANA ry <https://dianary.org/>

Activités de développement

DIANA ry est une organisation non gouvernementale à but non lucratif visant à mobiliser l'expertise des universitaires, des chercheurs et des scientifiques africains de la diaspora et leurs ressources connexes.

La Coordinadora de les Associacions Senegaleses de Catalunya (CASC) Barcelona <https://catsen.org/fr/>

Activités de développement

La mission du CASC est d'être un canal de communication et de gestion pour les organisations sénégalaises formelles et informelles afin de renforcer leur participation aux politiques et interventions dans le cadre de la coopération au développement avec le Sénégal. Elle gère une série de projets de développement au Sénégal. Le CASC travaille également à encourager la promotion individuelle et collective des résidents sénégalais en Catalogne et à faciliter leur inclusion sociale.

La Fédération des Sénégalais de la Diaspora (FSD) http://www.sendiaspora.com/?fbclid=IwAR2K0-ZjOn-JGJm4EBIEeRhE5X-SW_GaWHfHKkdsqOfCXALVkrZacjJZ8zd8

☑ Activités de développement

La FSD est une plateforme sociale qui permet de rassembler les Sénégalais de la diaspora pour renforcer et partager les capacités économiques et sociales, travailler à la défense des droits des migrants et faciliter les échanges entre la diaspora et les autorités des pays d'accueil et celles du Sénégal.

La FSD fournit des outils de formation pour une meilleure intégration sociale et économique des migrants dans les pays d'accueil ou à leur retour au Sénégal et travaille également à faciliter l'accès des migrants et des familles aux plateformes de mise en commun et d'optimisation des fonds d'assurance, d'investissement et d'épargne.

Sunugal Italie <https://www.sunugal.it/>

☑ Activités de développement

Sunugal est une association socioculturelle créée à l'initiative d'un groupe de citoyens étrangers, principalement sénégalais et italiens, dans le but de promouvoir des initiatives d'échange entre les deux pays. Elle agit comme un réseau de liaison entre les immigrés en Italie et les familles au Sénégal. Les activités de Sunugal peuvent être regroupées par pays d'intervention :

- **Italie**: diffusion d'informations sur le Sud global et les migrations auprès du grand public ; soutien de la population immigrée ;
- **Sénégal** : promouvoir les initiatives d'échange entre les pays du Sud et du Nord global ; soutenir le développement socio-économique des zones d'origine des immigrants en Italie.

Rédigé par : **AFFORD**
Edité par : **EUDiF**
Avril 2020
Mis à jour en décembre 2023



Mis en oeuvre par
 **ICMPD**
International Centre for
Migration Policy Development

Financé par
l'Union européenne

